

Bulletin d'infos

2^{ème} trimestre 2018



au sommaire :

RUBRIQUE REGLEMENTATION

- Nouveaux contrats
- L'IRCEM

LA VIE DU RELAIS

- Spectacle du RAM
- Conférence : Peurs et angoisses des tout-petits
- Activités avec l'école de Quinchy
- Atelier bibliothèque : Le Temps d'une Histoire
- Atelier créatif
- Planning des animations

Relais Assistantes Maternelles du Bas Pays

5, rue de la Briqueterie - 62136 Richebourg - Tél : 03 91 82 67 45 - E-mail : ramdubaspays@wanadoo.fr



Nouveaux Contrats

Les nouveaux contrats de travail ont été édités. Ils sont disponibles en version papier au RAM, sur demande au Conseil Départemental ou téléchargeable sur le site du Conseil Départemental dans la rubrique « Guide d'accueil de votre enfant chez un assistant maternel ».

<http://www.pasdecalais.fr/Solidarite-Sante/Enfance-et-famille/La-Protection-Maternelle-et-Infantile/Vous-cherchez-un-mode-d-accueil-pour-votre-enfant/Guide-d-accueil-de-votre-enfant-chez-un-assistant-maternel>

Conseil Départemental cellule mode d'accueil du jeune enfant. : 03 21 21 65 74

Attention ! Pour être valable un contrat doit être établi en double exemplaires strictement identiques, paraphés et signés.

L'assurance responsabilité civile des assistantes maternelles

Nous rappelons que les assistantes maternelles sont dans l'obligation d'être assurées et de présenter une attestation d'assurance pour responsabilité civile à leur(s) employeur(s).

Certains points particuliers, liés à la profession d'assistante maternelle, sont à vérifier auprès des compagnies d'assurances.

En raison du très jeune âge des enfants généralement confiés, les tribunaux estiment que l'assistante maternelle a l'obligation d'exercer une attention constante. **Tout dommage causé par un enfant est le plus souvent dû à un manque de surveillance ou d'attention de la part de la professionnelle, et elle en porte la responsabilité.**

L'assurance doit couvrir les enfants accueillis à l'intérieur et à l'extérieur du domicile de l'assistante maternelle.

Il faut donc vérifier que l'assurance prend en charge :

- les dommages causés par l'enfant accueilli
 - sur un membre de la famille de l'assistante maternelle
 - sur un autre enfant accueilli par la même assistante maternelle
 - à l'extérieur du domicile de l'assistante maternelle
- les dommages subis par l'enfant accueilli, notamment en cas d'intoxication
- l'étendue du territoire couvert
- les franchises éventuelles
- l'assistance juridique
- le montant versé en cas de sinistre.

Quelle que soit la solution adoptée, la garantie doit couvrir tous les dommages provoqués et subis par les enfants accueillis. Cette garantie doit s'exercer quelles que soient les conditions dans lesquelles les dommages sont intervenus, et notamment que l'enfant en ait été ou non l'auteur volontaire ou involontaire.

IRCEM

L'IRCEM est l'un des organismes de référence des assistantes maternelles agréées.

Ses missions sont diverses :

- Retraite complémentaire
- Action sociale (sous conditions : aide aux études, aide aux frais de santé importants, aide à domicile...)
- Prévoyance (sous conditions : garantie si incapacité ou invalidité)
- Soutien psychologique avec le service PSYA
- Comptabilité des droits au CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour en savoir plus : contactez l'IRCEM au 0 980 980 990



RAPPEL :

Le RAM est un service public, de proximité, proposé par onze communes et agréé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Le RAM est un organisme neutre, qui diffuse de l'information générale. Il vous appartient de vérifier auprès des institutions compétentes (Inspection du travail, Pôle Emploi, PAJemploi, URSSAF, CAF) que les renseignements donnés sont applicables à votre cas particulier.

Par ailleurs, le RAM ne se substitue pas aux services de la PMI. Il n'intervient pas dans l'agrément et le suivi des assistantes maternelles.

LES MISSIONS DES RAM

Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux

Ainsi l'équipe vient tous les matins à la rencontre des enfants (de 0 à 6 ans) et des adultes qui les accompagnent. Elle anime des ateliers d'éveil où les enfants découvrent le plaisir d'être ensemble pendant que les adultes qui les accompagnent échangent sur leur pratique professionnelle et sur le rôle de parent.

Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis après-midi et les samedis matin, le RAM est ouvert au public pour des permanences administratives.

Les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile peuvent se présenter (de préférence sur RDV) ou téléphoner pour obtenir des renseignements sur toutes les questions liées à l'accueil à domicile : quels sont les différents modes d'accueil sur le territoire, les listes des assistantes maternelles du secteur, comment remplir un contrat de travail, comment déclarer un emploi, comment calculer et déclarer un salaire... Des questions très « pratiques » et qu'il est pourtant indispensable d'aborder dans une relation employeur-employé.

Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel

Les activités proposées par le Ram favorisent les échanges, le partage d'expériences, interrogent les pratiques, sensibilisent aux besoins de formation et participent à la construction d'une identité professionnelle.

Le Ram peut aussi jouer un rôle de « facilitateur » dans l'organisation d'actions de formations continues. Il peut ainsi :

- être un lieu de ressources pour connaître les différentes formations
- être un lieu d'information sur les démarches à effectuer, conditions financières, mise en œuvre de la formation, etc.
- organiser, en partenariat avec un centre de formation, une formation délocalisée sur le territoire.
- coordonner les inscriptions et l'envoi des dossiers.

Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

Tout au long de l'année, le RAM sollicite les assistantes maternelles afin d'avoir les listes et les disponibilités d'accueil. Ceci permet au RAM de bien connaître le contexte local et ainsi de :

- mieux informer et orienter les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil
- mieux accompagner les assistantes maternelles dans leur offre de services
- remonter les informations vers les communes et les partenaires afin d'optimiser l'accueil des enfants.

POURQUOI DES ANIMATIONS AU RAM

LES ENFANTS :

Le premier objectif visé par les animations du RAM (proposées chaque matin), est de participer à la socialisation des jeunes enfants. Lors de ces temps, ils vont pouvoir se côtoyer, interférer, jouer au sein d'un groupe tout en étant accompagné par un adulte référent qui le sécurise.

Les ateliers proposés ont pour vocation de faire découvrir de nouvelles sensations aux enfants. Nous le répétons, le résultat importe peu. Ce qui est intéressant c'est ce que l'enfant va faire ou



ne pas faire. L'activité doit être proposée et non imposée. Les mains doivent pouvoir être libres de toucher ou non. Chaque enfant doit pouvoir découvrir à son rythme.

Lorsque les personnes viennent avec plusieurs tout-petits, elles doivent veiller à ce que chaque enfant ait toute l'attention et le réconfort dont il a besoin



pour appréhender la collectivité. Ainsi certains enfants vont être autonomes et exploiter l'espace et les jeux proposés. Pour d'autres, la sécurité des bras sera nécessaire. La bienveillance et le respect des besoins de l'enfant doivent être au centre de notre action.

LES ASSISTANTES MATERNELLES ET GARDES À DOMICILE :

Pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile, les animations proposées ont pour objectif de rompre l'isolement. En effet, travailler chez soi limite les interactions avec le monde extérieur. Le RAM offre un lieu de rencontre et



d'échange avec des collègues : échange de pratiques, d'expériences, de situations vécues, de problèmes rencontrés, de solutions possibles.

Le RAM est un lieu de découvertes et de discussions avec des professionnelles diplômées.

La participation des assistantes maternelles aux activités du RAM contribue ainsi à la « formation continue ».

LES PARENTS EMPLOYEURS D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE OU D'UNE GARDE À DOMICILE :

Les parents employeurs sont les bienvenus lors des animations. Cela leur permet de voir leur enfant évoluer dans un autre cadre, de découvrir ensemble des activités et d'échanger avec des professionnels de la petite enfance.

Attention :

La préparation des salles et des activités nécessite un temps d'installation. L'ouverture des portes des animations du RAM se fait à 9h45.

Nous vous prions de ne pas arriver en avance. Pour le bien-être des enfants, il est préférable de ne pas les faire patienter dans les voitures ou devant les portes.

Par ailleurs, pour des raisons de confort, et de sécurité pour les plus petits, le nombre de personnes accueillies est limité. Les enfants, les assistantes maternelles, gardes à domicile et les parents de la commune où se déroule l'animation, sont prioritaires.



la Vie du Relais

Spectacle du RAM

Cette année les enfants et les assistantes maternelles ont mis les petits plats dans les grands pour vous confectionner un spectacle haut en couleur.

Sur scène, vous pourrez admirer tout le savoir-faire des petits et des grands.

Une pincée de rêve, un soupçon d'imagination, de la fantaisie et surtout beaucoup de plaisir voici les ingrédients secrets de « la Popotte du RAM ».

Venez les partager avec nous.

Le mercredi 20 juin 2018

à 17h45 - Salle Léon Dekeuwer à Richebourg.

Conférence

« Peurs et angoisses des tout-petits »

La plupart des enfants ont un jour peur du noir, des monstres, de la séparation...

Qu'est-ce qu'une peur, qu'est-ce qu'une angoisse ? Pourquoi et comment les apprivoiser ?

Cette conférence tentera de vous apporter des réponses et des pistes de réflexions.

Le vendredi 13 avril 2018

à 19h - Salle des fêtes de Neuve-Chapelle.



Reprise des activités avec l'école de Cuinchy

L'équipe du RAM et Mme Duthoit, directrice de l'école maternelle de Cuinchy, renouvelle cette année leur projet « passerelle vers l'école ».

Ce partenariat a pour objectif de permettre aux enfants accueillis par une assistante maternelle et intégrant l'école de Cuinchy à la rentrée 2018, de se familiariser avec leur future école. Pour cela, 5 matinées sont prévues autour de temps collectifs (lecture, ateliers d'art plastique, intervenant musical...).

Ainsi les futurs écoliers vont pouvoir visiter leur classe, rencontrer leur

enseignante et partager des moments de jeu et de créativité avec les plus grands... une passerelle en douceur vers l'école, accompagnés et sécurisés par les adultes.

Réservé aux enfants accueillis chez un assistant maternel de la commune de Cuinchy ou intégrant l'école de Cuinchy à la rentrée 2018.

Inscription obligatoire auprès des animatrices.

PLANNING DES ANIMATIONS

Vous trouverez, ci-joint, le planning des activités. À conserver précieusement !

Nous rappelons aux parents employeurs d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile qu'ils sont les bienvenus à ces activités.

Pendant les vacances, l'inscription aux animations est obligatoire !

Nous demandons aux parents de mettre des vêtements adaptés lorsque les enfants viennent au Relais afin qu'ils puissent se salir tout à loisir. En effet, malgré toute l'attention apportée par les assistants maternels lors des ateliers, il peut arriver que les vêtements se retrouvent tachés.

CHAUSSENS ET TABLIERS OBLIGATOIRES



la Vie du Relais



Atelier bibliothèque

Le Temps d'une Histoire

Depuis le mois de janvier 2018, des séances dédiées aux livres pour les tout-petits ont été mises en place dans les bibliothèques des communes. Au cours de ces ateliers les enfants et leurs accompagnants ont pu découvrir et partager des histoires. Les livres peuvent faire leurs apparitions très tôt dans la vie d'un l'enfant. Lire à un nourrisson qui ne parle pas peut paraître étrange et pourtant dès les premiers mois la lecture est bénéfique. C'est un moment de partage où les tout-petits écoutent la musicalité d'un texte, les intonations des voix, regardent les images... grandissent !

Prochaines séances :

Le jeudi 05 avril de 10h15 à 11h à **Lorgies**

Les lundis 4 juin et 2 juillet
de 10h15 à 11h à **Lorgies.**

Les jeudis 19 avril, 17 mai et 14 juin
de 10h15 à 11h à **Givenchy Les La Bassée.**

Inscription obligatoire auprès des animatrices.



Atelier créatif

Le samedi 10 février, 8 assistantes maternelles se sont réunies autour d'un petit-déjeuner créatif.

Accompagnées par l'animatrice du RAM, elles ont réfléchi à la réalisation de matériel pédagogique adapté au tout petit.

Le sens du toucher fonctionne dès la naissance. C'est alors le sens le plus développé. Il est donc facile de comprendre que tous les jeux et les stimulations d'éveil passeront par les sens de bébé.

À partir de ce constat, de leur connaissance de l'enfant et avec de l'imagination, les assistantes maternelles, sont passées de la théorie à la pratique. Elles ont ainsi, lors de cet atelier, réalisé un cerceau sensoriel. Seul le cerceau était fourni par le RAM, le reste provenait de la mise en commun de matériel de récupération, collecté par la structure ou les assistantes maternelles elles-mêmes.

Avec des chutes de tissu, des bouchons, du papier et quelques petites astuces voici en quelques photos, leurs réalisations.



Prochaine séance le 26 mai 2018 de 9h30 à 11h30 : « Objet sensoriel »

Inscription obligatoire auprès des animatrices.

2ème trimestre 2018

Avril

02/04/18	Richebourg	Férial
03/04/18	Cuinchy	Peinture
04/04/18	Vieille-Chapelle	Motricité fine
05/04/18	Calonne / Lys	Motricité fine
06/04/18	Festubert	Collage

09/04/18	Cambrin	Annulé
10/04/18	Givenchy	Annulé
11/04/18	Lorgies	Annulé
12/04/18	La Couture	Collage
13/04/18	Violaines	Intervenant musical

16/04/18	Richebourg	Peinture
17/04/18	Cuinchy	Motricité fine
18/04/18	Vieille-Chapelle	Collage
19/04/18	Calonne / Lys	Collage
20/04/18	Festubert	Histoires

24/04/18	Richebourg	Psychomotricité
26/04/18	Richebourg	Modelage

Mai

01/05/18	Richebourg	Férial
03/05/18	Richebourg	Motricité fine

07/05/18	Cambrin	Fêtes de mères
08/05/18	Givenchy	Férial
09/05/18	Lorgies	Fête des mères
10/05/18	La Couture	Férial
11/05/18	Violaines	Fête des mères

14/05/18	Richebourg	Fête des mères
15/05/18	Cuinchy	Fête des mères
16/05/18	Vieille-Chapelle	Fête des mères
17/05/18	Calonne / Lys	Fête des mères
18/05/18	Festubert	Fête des mères

21/05/18	Cambrin	Férial
22/05/18	Givenchy	Collage
23/05/18	Lorgies	Histoires
24/05/18	La Couture	Intervenant musical
25/05/18	Violaines	Modelage

28/05/18	Richebourg	Fête des pères
29/05/18	Cuinchy	Fête des pères
30/05/18	Vieille-Chapelle	Fête des pères
31/05/18	Calonne / Lys	Fête des pères

Juin

01/06/18	Festubert	Fête des pères
----------	-----------	----------------

04/06/18	Cambrin	Fête des pères
05/06/18	Givenchy	Fête des pères
06/06/18	Lorgies	Fête des pères
07/06/18	La Couture	Fête des pères
08/06/18	Violaines	Fête des pères

11/06/18	Richebourg	Collage
12/06/18	Cuinchy	Histoires
13/06/18	Vieille-Chapelle	Modelage
14/06/18	Calonne / Lys	Intervenant musical
15/06/18	Festubert	Motricité fine

18/06/18	Cambrin	Histoires
19/06/18	Givenchy	Annulé
20/06/18	Lorgies	Annulé
21/06/18	La Couture	Annulé
22/06/18	Violaines	Psychomotricité

25/06/18	Richebourg	Histoires
26/06/18	Cuinchy	Collage
27/06/18	Vieille-Chapelle	Peinture
28/06/18	Calonne / Lys	Peinture
29/06/18	Festubert	Modelage

05/04/18	Lorgies	Bibliothèque
19/04/18	Givenchy	Bibliothèque

17/04/18	Givenchy	Bibliothèque
----------	----------	--------------

04/06/18	Lorgies	Bibliothèque
14/06/18	Givenchy	Bibliothèque

*Les animations prévues pendant les vacances scolaires sont soumises à inscription.

Les animations peuvent être annulées en fonction des impératifs du service et des intempéries. Leur contenu peut être modifié.

